



Faux chèque de banque 9 mois après!

Par **moranguinho**, le **23/03/2009** à **12:39**

Bonjourrr
Nous avons vendu un véhicule le 31/05/08 contre un chèque de banque de 16150€
rrnrndu crédit agricole. Nous l'avons mis à l'encaissement à la caisse d'épargne rnrnqui l'a
crédité sur notre compte le 06/06/08. Nous avons de + appelé la rnrnbanque 1 semaine après
pour nous assurer que le chèque était bien crédité car rnrnnous avons besoin de l'argent pour
acheter un autre véhicule. La caisse rnrnd'épargne nous a alors fait un chèque de banque de
15300€ sans pb pur acheter rnrnce véhicule. rnOr le 20/03/09, + de 9 mois après, en consultant
mon compte, je m'aperçois que rnrnla banque nous a débité sans nous prévenir les
16150€! J'appelle la bue qui me rnrndit que c'est le chèque de bqe était un faux et que donc
elle l'a débité. En rnrna-t-elle le droit 9 mois après? De plus, elle nous propose de prendre un
crédit rnrnen attendant d'avoir un remboursement de l'assurance?! Alors que c'est sa rnrnfaute
si elle n'a pas contrôlé le chèque! Surtout 9 mois après et sans rnrnprévenir qui plus est! Selon
la banque de France il y a jurisprudence pour ce rnrntype de cas, la banque doit nous
recrediter immédiatement, nous lui avons envoyé rnrnun courrier recommandé ds ce sens.
Que pensez-vous de ce cas? rnNous avons rdv avec la banque demain à 15h, si vous avez
des commentaires, rnrnmerci d'avance pour votre aide!!